

A C C O R D

CONCERNANT LA CONVENTION COLLECTIVE POUR LA RETRAITE ANTICIPEE DANS LA MÉTALLURGIE DU BÂTIMENT, GENÈVE

Conformément au texte de la Convention collective du 2 mai 2022 et du 28 juin 2023 et du Protocole d'accord du 2 mars 2022, les parties signataires de la Convention collective pour la retraite anticipée dans la métallurgie du bâtiment, Genève (CC-RAMB) décident :

1. de modifier au 1^{er} janvier 2024 l'article 5 de la CC RAMB de la manière suivante :

Article 5 COTISATIONS

La cotisation du travailleur correspond à 1,80 % du salaire déterminant au sens de l'AVS et à 1.85% au 1^{er} janvier 2025. La cotisation est déduite chaque mois du salaire.

La cotisation de l'employeur correspond à 1,80 % du salaire déterminant au sens de l'AVS et à 1.85% au 1^{er} janvier 2025.

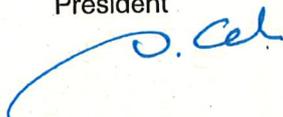
2. de demander l'extension de cette augmentation.
3. Confirment, pour les quorums selon l'article 2 LECCT, les chiffres mentionnés dans leur requête d'extension de Convention collective pour la retraite anticipée dans la métallurgie du bâtiment, Genève, du 8 mars 2022.
4. Décident de demander la prorogation de l'extension de son champ d'application jusqu'au 31 décembre 2025.

Ainsi fait à Genève en cinq exemplaires, le 31 octobre 2023

Associations MBG

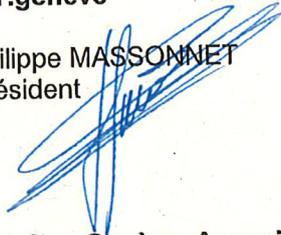
Association des Maîtres Ferblantiers et Installateurs Sanitaires du canton de Genève (AMFIS)

Olivier COTS
Président



EIT.genève

Philippe MASSONNET
Président



Michael VERNET
Vice-Président



André TAVARES
Vice-Président



Metaltec Genève, Association genevoise de la construction métallique et du store

Guillaume RUEDIN
Président



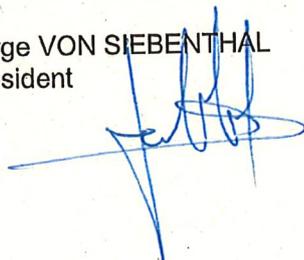
Association genevoise des entreprises de Chauffage et de Ventilation (AGCV)

Didier SAXOD
Président

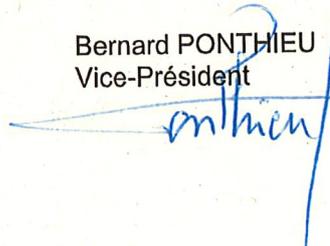


suissetec Sanitaire-Ferblanterie Toiture Genève

Serge VON SIEBENTHAL
Président



Bernard PONTHEU
Vice-Président



CC RAMB – art.5 - accord taux cotisations 2024 et 2025

Association FER Genève

TECH-BAT Association des métiers techniques du bâtiment

Alain GRANDJEAN
Président de TECH-BAT



Erik SIMONIN
Secrétaire général de TECH-BAT



CC RAMB – art.5 - accord taux cotisations 2024 et 2025

Syndicat Unia

Secrétariat central


Vania ALLEVA
Présidente



Bruna CAMPANELLO
Membre du Comité directeur

Région Genève


Anna GABRIEL SABATE
Secrétaire régionale



Lorenzo PIERELLA
Président du comité


Aldo FERRARI
Responsable de branche